

AVIS

Il est porté à la connaissance du public que l'arrêté N° 3A/2025/3310/278 du 9 décembre 2025 du **Ministre du Travail** accorde à la société La Parqueterie Sàrl l'exploitation d'un élévateur à fourches de la marque HANGCHA, du type CDD16-XT1-SI, avec le numéro de construction 80BE00847 sur le territoire du Grand-Duché de Luxembourg.

Tous les intéressés peuvent interjeter appel auprès du Tribunal administratif contre l'autorisation susdite.

Cet appel doit être présenté, sous peine d'irrecevabilité, par l'intermédiaire d'un avocat inscrit au tableau du tribunal d'arrondissement à Luxembourg ou à Diekirch, dans le délai de 40 jours, qui commence à courir à dater du jour de l'affichage de la décision.

Le dossier peut être consulté au secrétariat communal pendant les heures d'ouverture au public.

pour le Collège des bourgmestre et échevins



Sammy Wagner
Bourgmestre



Alex Folscheid
Secrétaire communal

CERTIFICAT DE PUBLICATION

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché
en bonne et due forme à partir du 17 DEC. 2025

Steinfort, le 17 DEC. 2025


Le bourgmestre




Le secrétaire communal

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché en bonne et due forme à partir du 17 DEC. 2025

Steinfort, le 17 DEC. 2025

Il est certifié par la présente que le présent avis est affiché en bonne et due forme à partir du 17 DEC. 2025

Steinfort, le 17 DEC. 2025

Steinfort, le 17 DEC. 2025

